

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 17 JANVIER 2022**

Objet : **PARTICIPATION AUX GLORIEUSES DE BRESSE**

Membres élus présents : MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT – MME CHABOUD – MM. DELPERIE - MME DOITRAND BERTHOLON – MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS - FONTENAT – GALLET - MME JACOTY – MM. JOUSSEAU - MME MANIGAND – MAULET – PREVALET – MM. SORET – TOURNIER-BILLON – TOURNIER - VERNE - VIALLO

Intervention de Frédéric BORTOT, Secrétaire

Comme les années précédentes, le comité d'organisation du concours de Volailles Bresse Gourmande sollicite la CCI de l'Ain pour une dotation pour Montrevel-en-Bresse, Pont-de-Vaux et Bourg-en-Bresse. Une assiette gravée en laiton est remise traditionnellement par la CCI aux lauréats.

Les Glorieuses de Bresse ont eu lieu le 14 décembre à Montrevel-en-Bresse, le 17 décembre à Bourg-en-Bresse et le 19 décembre à Pont-de-Vaux.

En plus du relais de la manifestation en actualité sur le site de la CCI pour valoriser le patrimoine de l'Ain, une dotation peut être versée à chaque comité qui en fait la demande :

- pour Bourg-en-Bresse : 245 € avec une assiette gravée,
- pour Montrevel-en-Bresse : 205 € avec une assiette gravée,
- pour Pont-de-Vaux : 205 € avec une assiette gravée.

Pour mémoire, en 2019, les 3 assiettes (avec écri

Le Bureau de la Chambre a donné son accord pour les dotations aux Glorieuses de Bresse 2021, en harmonisant le budget pour chaque Comité d'organisation, à savoir :

- pour Bourg-en-Bresse : 250€ avec une assiette gravée,
- pour Montrevel-en-Bresse : 250€ avec une assiette gravée,
- pour Pont-de-Vaux : 250€ avec une assiette gravée.

Il vous est donc proposé de bien vouloir donner votre accord pour les dotations proposées ci-dessus, avec une harmonisation du budget pour chaque Comité d'organisation.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, donne son accord pour les dotations aux Glorieuses de Bresse 2021 avec une harmonisation du budget pour chaque Comité d'organisation d'un montant de 250€ HT avec une assiette gravée.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	36
- Nombre de Membres présents .....	20
- Nombre de voix pour .....	20
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Secrétaire  


Patrice FONTENAT  
Président  
